

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 17 mars 2009

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (13) Mme TENENBAUM, Mme BERNARD, M. BERTHIER, M. BON, Mme CAZENAVE, Mme CHATILLON, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, M. EL HASSOUNI, Mme HERVIEU, Mme LE GRAND, Mme METGE, Mme TOLLOT

Membre excusé représenté : (1) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM)

Membre absent excusé : (3) M. BARRON, Mme REVEL, Mme ROLLIN

Date de convocation : 9 mars 2009

Délibération n° : 29-2009

Objet : Aides facultatives secteur social général – décembre 2008 et janvier 2009

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon attribue tous les mois des secours, au titre de ses attributions facultatives, qui font l'objet, pour la majeure partie d'entre eux, d'un passage devant la Commission Hebdomadaire d'Attribution (CHA).

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il doit en être rendu compte régulièrement aux administrateurs de l'établissement.

Le montant des secours attribués par le service social général s'élève pour le mois de :

- décembre 2008 à 34 300,34 €
- janvier 2009 à 18 864,95 €.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

- 3 AVR. 2009



Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DISH : 1

DAGL : 1

Receveur Municipal : 1

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,



Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE 18 MARS 2009